

Image not found or type unknown



Sur aucun papier administratif suis-je en droit ou pas???

Par **thonyghost**, le **17/07/2008** à **22:58**

Une question importante que je viens vous poser sur ce forum!rnrnNous sommes descendu sur Montpellier il y a un an afin d'aider une soit-disante "amie" qui nous a hébergé afin de faire une pseudo "colocation" puisque nous payions nos parties de loyer alors que nous ne figurions sur aucun papier! du jour au lendemain, cette dudite amie nous dit qu'elle a posé le préavis de l'appartement et que nous avons plus que 3 mois afin de trouver une solution et de partir! alors nous avons décidé de partir et de ne pas l'en informer tout comme elle nous l'avait fait! Se pose le souci que nous recevons maintenant des menaces de mort et homophobes venant de son ami.rnrnMa question est donc si nous avons été dans la légalité de quitter le domicile et quelles démarches se dessinent afin que nous puissions nous écarter de tout souci !